



PROPOSITIONS DE POLITIQUE AU SYMPOSIUM RIO+10 EN BELGIQUE

Réduire le fossé entre les engagements et la politique

Le 14 juin 2001, le CFDD a organisé le symposium Rio+10 en Belgique: fossé entre engagements et politique. Les quelque deux cents participants ont écouté les allocutions du Prince Philippe, du Ministre Vande Lanotte et du Secrétaire d'Etat Deleuze, de même que les introductions de deux experts, Madame Waller-Hunter et Madame Gouzée. Un débat avec quatre intervenants et quatre contradicteurs a également eu lieu. Quatre groupes de travail ont continué à développer les idées issues de ce débat. Ils ont commenté les obstacles politiques, économiques, culturels et sociaux au développement durable et ont formulé des propositions de politique pour réduire le fossé entre les engagements et la politique. Le CFDD mettra à profit les résultats du symposium dans ses avis futurs et dans ses activités à l'occasion du Sommet mondial sur le Développement Durable qui se déroulera en septembre 2002 à Johannesburg.

Le groupe de travail qui s'est penché sur les obstacles politiques au développement durable a formulé quelques propositions pour améliorer le processus décisionnel. Le groupe a souligné que le développement durable est une responsabilité qui incombe à l'ensemble du gouvernement fédéral. C'est pourquoi le premier ministre devrait y jouer un rôle plus actif. Chaque département devrait fonder une cellule pour le développement durable. Ces cellules recevraient comme mission d'encourager le développement durable et de décourager les activités non durables, par exemple, en ne les subventionnant plus. En outre, le groupe de travail a plaidé pour des

moyens suffisants afin de mettre en œuvre le premier plan fédéral de développement durable. Le groupe a estimé souhaitable que ce plan de même que le rapport sur le développement durable, qui constituent des instruments importants, soient rendus plus accessibles à l'avenir. Enfin, le groupe a également souligné que le développement durable en Belgique requiert davantage de concertation et une meilleure collaboration entre l'autorité fédérale et les communautés et régions.

Prix corrects

Le groupe de travail sur les obstacles économiques a surtout attiré l'attention sur les prix "corrects",

même si le groupe a souligné au préalable qu'il s'agissait seulement d'un instrument économique parmi d'autres. Le groupe a également insisté sur le fait que les aspects économiques ne peuvent être isolés des aspects politiques, culturels et sociaux. Tous les groupes de

travail ont par ailleurs souligné la nécessité d'une approche intégrée. Le développement durable requiert en effet une cohésion entre les divers terrains et instruments de politique.

Les prix "corrects" doivent, mieux que les prix actuels, refléter le coût réel d'un produit ou service, par exemple en tenant également compte du coût environnemental. Les coûts dits externes ne peuvent certes pas être calculés avec précision, mais divers participants au symposium les trouvaient très intéressants d'un point de vue éducatif. L'intégration des coûts sociaux et environnementaux dans les prix peut faire comprendre au public que le développement durable a un prix. Certains produits et services seront plus chers qu'aujourd'hui, tandis que d'autres seront meilleur marché. La production et la consommation non durables peuvent ainsi être freinées, alors que la durabilité peut être stimulée.

Les autorités peuvent ici jouer un rôle en taxant davantage les produits nuisibles à l'environnement et moins les produits non polluants. Pour une telle réforme ou un tel verdissement du système fiscal, la Belgique peut apprendre beaucoup de l'étranger. Le groupe de travail a trouvé important que notre pays s'attelle immédiatement à une réforme de ce type; même s'il a aussi été souligné qu'il ne serait pas bon de vouloir trop devancer les autres. Le groupe de travail s'est accordé pour dire que la Belgique devrait de préférence viser des mesures communautaires au niveau de l'Union européenne. Mais si cela ne marche pas, un plus petit groupe de pays



peut essayer d'enregistrer des progrès. Et enfin, un pays, voire une région, peut prendre des mesures à lui seul.

Un projet attrayant

Le groupe de travail sur les obstacles culturels au développement durable a insisté sur le fait qu'il faut présenter le développement durable comme un message positif. Car le développement durable est un projet d'avenir attrayant. Une meilleure qualité de vie est parfaitement possible sans consommation excessive et sans gaspillage. Le groupe a souligné ici le rôle important joué par l'enseignement et la formation. Tant les enfants que les adultes doivent être éduqués à un mode de vie durable. Le groupe a également consacré beaucoup d'attention au rôle des médias. Le développement durable n'est presque pas abordé dans les médias. Le groupe aimerait qu'il en soit autrement. Les médias pourraient par exemple diffuser régulièrement des informations sur les substances polluantes, comme ils le font aussi actuellement pour

Textes du symposium

Le CFDD a publié en octobre les textes du symposium *Rio+10 en Belgique: fossé entre engagements et politique*. Ce livret (100 pages) sera envoyé à tous les participants au symposium. Les autres personnes intéressées peuvent l'obtenir au secrétariat du Conseil. Vous trouverez également les textes du symposium sur le site web du CFDD (>publications >journées d'étude).



l'ozone. De telles informations contribueraient à conscientiser les gens et à leur inculquer un sens critique. Les médias formeraient ainsi un contrepoids à la publicité omniprésente. Selon le groupe, il faudrait davantage brider cette publicité.

Participation

Le groupe de travail sur les obstacles sociaux s'est surtout penché sur l'amélioration de la participation et l'élargissement de l'assise sociale au développement durable. Ces thèmes ont également été largement abordés dans le groupe de travail politique. Les autorités locales, qui sont plus proches du citoyen et qui sont mieux visibles que les niveaux d'administration supérieurs, devraient être davantage impliquées dans

la politique de développement durable. Il est important que les communes montrent à leurs habitants des exemples de comportement durable. Les communes peuvent également inciter plus facilement les citoyens à participer au processus décisionnel, parce qu'il s'agit de choix concrets. Au symposium, on a en outre défendu l'idée de subsides pour les organisations sociales qui organisent des activités liées au développement durable. Enfin, il a été souligné que la concertation demande du temps. Le fait que les divers intéressés se parlent est précieux, même si aucun consensus n'est atteint et que des divergences d'opinion subsistent. Finalement, c'est au politique de décider et il doit prendre parfois des mesures impopulaires. ■

GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail préparent les avis du CFDD. Ces groupes ont également une fonction de forum : ils organisent par exemple des journées d'étude pour favoriser le débat sur le développement durable.

Le groupe de travail *énergie et climat* a préparé un avis sur les accords négociés entre l'autorité et les entreprises dans le cadre de la politique climatique. Le groupe va également préparer un avis sur le plan climat national.

Le groupe de travail *plan fédéral* travaille à un second avis sur la stratégie de l'Union européenne en matière de développement durable.

Le groupe de travail ad hoc *organismes génétiquement modifiés* (OGM) a rédigé un avis sur les OGM et le tiers monde.

Le groupe de travail *relations internationales* a préparé un avis sur la défédéralisation de la coopération belge au développement. Dans le cadre de la préparation de la conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce, qui aura lieu en novembre au Qatar, le groupe a aussi discuté des points de vue des organisations représentées au Conseil. Le groupe a également participé à la consultation organisée par la ministre A. Neyts à propos de cette conférence.

Le groupe de travail *normes de produits* a formulé un avis sur un avant-projet d'arrêté royal concernant le papier. Il va préparer un avis sur la publicité pour le chauffage électrique.

Le groupe de travail *sensibilisation et communication* a fait une première évaluation du site web Billy Globe. Le groupe continue à travailler à la préparation d'une deuxième enquête sur la base sociale du développement durable.

Le groupe de travail *recherche scientifique et développement durable* travaille à un avis sur les indicateurs de développement durable. ■

Le CFDD plaide pour une Europe durable

L'Union européenne (UE) est pour la Belgique un niveau politique important. Il n'est pas étonnant dès lors que le CFDD ait déjà formulé divers avis sur des thèmes spécifiques à l'UE. Ainsi, le Conseil a formulé en 2000 des avis sur le sixième programme d'action en matière d'environnement, sur le livre vert sur l'établissement d'un système d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre et sur la communication sur le recours au principe de précaution. En 2001, le Conseil s'est entre autres prononcé sur la stratégie de développement durable de l'UE, sur le livre vert sur la politique intégrée de produits et sur le livre blanc sur une politique dans le domaine des substances chimiques.

Stratégie de durabilité

À la mi-juin 2001, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE ont adopté une stratégie de développement durable. La Commission européenne avait préparé cette stratégie. Une étape importante de la préparation résidait dans le *Document consultatif en vue de la préparation d'une stratégie de l'Union européenne pour un développement durable*. La Commission de l'UE a publié ce document de travail le 27 mars 2001 et a demandé le commentaire des autres institutions de l'UE et de la société civile pour le 30 avril 2001. Le CFDD a réagi à la note de discussion par un avis formulé de sa propre initiative.

Le CFDD trouve positif que l'UE ait invité tous les intéressés à réagir à la note de discussion. Mais le temps pour le faire était beaucoup trop court, surtout pour un conseil consultatif à composition large. Le fait que le document se concentre sur les adaptations de la politique au sein de l'Europe et que la dimension internationale y fasse défaut, constitue selon l'avis une grave lacune. Le CFDD est d'avis que l'UE, dans le cadre de sa stratégie de développement durable, devrait vérifier les conséquences des propositions et mesures de politique pour le reste du monde et en particulier pour les pays en développement.

Le CFDD trouve important que l'UE se charge du développement durable au plus haut niveau politique. Le conseil est donc satisfait que le développement durable figure à l'ordre du jour de la réunion annuelle de printemps des chefs d'Etat et de gouvernement. Mais il a également été souligné dans l'avis que des mesures concrètes sont nécessaires, ainsi que des accords sur la façon dont les décisions politiques peuvent être mises en pratique. Le CFDD a par ailleurs souligné dans l'avis qu'il faut réfléchir à l'organisation de la concertation sociale sur le développement durable au niveau de l'UE.

Politique intégrée de produits

En février 2001, la Commission européenne a publié un livre vert sur la politique intégrée de produits. Avec un livre vert, la Commission entend stimuler la discussion sur ses propositions. Le principe est que les produits plus verts peuvent contribuer au développement durable parce qu'ils requièrent moins de matières premières et polluent moins l'environnement. Les concepteurs de produits doivent viser un minimum de ressources et d'effets sur l'environnement et ce, dans toutes les phases du cycle de vie – de l'exploitation des matières premières à la gestion des déchets, en passant par la production, la distribution et l'utilisation. Pour une telle politique

intégrée de produits, un mélange d'instruments est nécessaire. Et étant donné qu'au niveau international, beaucoup de produits sont vendus dans l'ensemble de l'UE, il est nécessaire de fixer une politique au niveau de l'UE.

La Ministre compétente pour la Protection de la Consommation, la Santé publique et l'Environnement, Madame Aelvoet, a demandé l'avis du CFDD sur le livre vert sur la politique intégrée de produits. Selon le conseil, ce livre vert constitue une étape très importante dans l'élaboration d'une politique intégrée de produits. Le conseil propose toutefois d'utiliser une définition plus large: une politique intégrée de produits doit non seulement envisager les effets environnementaux, mais aussi les effets sociaux et économiques. Selon le CFDD, la responsabilité environnementale des entreprises doit être davantage développée. Le conseil soutient le processus de "verdissement" des marchés publics. En outre, le conseil trouve que les services méritent une place plus importante dans une politique intégrée de produits. En ce qui concerne les instruments, le CFDD est d'avis qu'un équilibre est nécessaire entre les encouragements et les obligations. Enfin, le conseil plaide pour une consultation des acteurs sur les propositions de mesures concrètes.

Substances chimiques

Dans le livre blanc sur une stratégie pour la future politique dans le domaine des substances chimiques, le développement durable constitue aussi l'objectif central. La Commission européenne a également publié ce livre blanc en février 2001. Alors que les livres verts visent à stimuler la discussion, les livres blancs présentent des propositions officielles de mesures de l'UE

et ils constituent un moyen de développer ces propositions. La Ministre Aelvoet a également demandé l'avis du CFDD à propos de ce document de l'UE.

Dans la vie quotidienne, nous utilisons un très grand nombre de substances chimiques aux propriétés souvent intéressantes. En outre, l'industrie chimique est un secteur économique important, également pour l'emploi et le commerce. Les substances chimiques ont cependant parfois des conséquences nuisibles pour l'homme et l'environnement. De plus, on en connaît trop peu sur les effets de nombreuses substances chimiques. La réglementation actuelle présente diverses lacunes. Le livre

blanc propose des mesures pour y remédier d'urgence.

Le CFDD approuve les objectifs généraux du livre blanc. Sur divers points, il existe une unanimité au sein du conseil, par exemple sur l'accélération de la mise en place du cadre légal et sur la nécessité d'une appréciation claire et uniforme des risques. Sur d'autres points, les opi-

nions divergent, comme par exemple sur la mesure dans laquelle le remplacement des matières dangereuses par des substances moins dangereuses peut être imposé et sur les informations qui doivent être communiquées au public. A la fin de l'avis, le CFDD plaide pour que la Belgique, en tant que présidente de l'UE, s'engage pour faire avancer le dossier. ■

Vous trouverez les avis sur le site web du CFDD (>publications >avis). Les documents de l'UE sont disponibles via les pages web suivantes: stratégie pour un développement durable via http://europa.eu.int/comm/environment/eussd/index_fr.htm; livre vert via http://europa.eu.int/comm/off/green/index_fr.htm; livre blanc via http://europa.eu.int/comm/off/white/index_fr.htm.

SITE WEB ÉDUCATIF WWW.BILLY-GLOBE.ORG

Billy Globe vous informe sur le développement durable

En février et mars 2000, la population a été consultée sur l'avant-projet du premier plan fédéral de développement durable. Dans ce cadre, le Secrétaire d'Etat Deleuze, qui est compétent entre autre pour le développement durable, a fait construire le site www.billy-globe.org. Ce site éducatif bilingue a présenté différents dossiers sur des thèmes de l'avant-projet de plan de développement durable.

Après la consultation du public, le Secrétaire d'Etat a souhaité que le site puisse continuer à exister. Pour ce faire, il a demandé la collaboration du CFDD. *Billy Globe* a fait peu de nouvelles, et a redémarré en mai 2001.

Deux organisations, le *Réseau IDée* et *NMe-Link*, sont responsables de l'élaboration du site, respectivement en français et en néerlandais. Le site a une rédaction indépendante. Un comité d'experts assume la responsabilité du contenu du site, et le CFDD la supervision générale.

Billy Globe est né du constat que le citoyen moyen n'est pas familiarisé avec le développement durable. Le site explique ce que signifie le développement durable et veut montrer que chacun peut et doit y contribuer. Billy Globe est orienté vers un large public, avec une attention particulière pour les jeunes, les enseignants et les formateurs.

Le site comporte tout d'abord une information générale sur le développement durable. A côté de cela, un nouveau thème est développé tous les deux mois. Jusqu'à présent, l'agriculture, le tourisme et la mobilité ont été présentés. Le site essaie d'approcher les différents thèmes sous les angles social, économique et environnemental. Des textes de base alternent avec des interviews, souvent de personnalités politiques ou médiatiques. Enfin, le site

comporte aussi un agenda, des pages d'adresses internet concernant le développement durable et les thèmes développés, des "archives actualité" et un (début de) glossaire.



CFDD
Conseil Fédéral du Développement Durable
rue des Aduatiques 71-75
B-1040 Bruxelles
Téléphone : +32-2-743 31 50
Fax : +32-2-743 31 59
E-mail : mail@frdo-cfdd.be
Site web : <http://www.frdo-cfdd.be>

Le CFDD donne des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique en matière de développement durable. Le Conseil organise également des activités destinées à renforcer la base sociale du développement durable.

La reproduction d'articles de *CFDD Info* avec mention de la source est autorisée.

Imprimé sur papier recyclé sans chlore.
Editeur responsable: Catherine Mertens

